



HAL
open science

Valeur, vous avez dit valeurs? [édito]

David Carassus

► **To cite this version:**

David Carassus. Valeur, vous avez dit valeurs? [édito]. Revue du Gestionnaire Public, 2018. hal-02152521

HAL Id: hal-02152521

<https://univ-pau.hal.science/hal-02152521>

Submitted on 29 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Valeur, vous avez dit valeurs ?

L'évaluation des politiques publiques se développe actuellement de manière importante dans des dimensions pratique et opérationnelle. Ainsi, à l'échelle locale, de nombreuses collectivités ont recours à des dispositifs internes ou externes pour évaluer leurs politiques. A l'échelle nationale, différentes évolutions légales ou institutionnelles, en particulier la LOLF, la Modernisation de l'Action publique ou encore actuellement Action Publique 2022, mettent aussi au premier plan la question évaluative. A l'échelle européenne, de nombreux appels à projets (FEDER, Label de bonne gouvernance du Conseil de l'Europe, etc.) imposent enfin l'évaluation comme outil de projection et de reddition des comptes dans la relation entre financeur, gestionnaires et opérateurs.

Si l'évaluation des politiques publiques relevait du discours et d'une approche théorique ou conceptuelle depuis le début des années 1990 en France, elle semble alors actuellement devenir une réalité. En effet, face à la difficulté d'accroître leurs ressources (fiscalité, dette, dotation, etc.), les organisations publiques privilégient ainsi sur des solutions internes, en essayant notamment de mieux dépenser. L'évaluation des politiques publiques devient dans ce sens un enjeu majeur.

Pourtant, si l'évaluation se développe dans les pratiques publiques, elle n'en reste pas moins peu maîtrisée et insuffisante. En effet, l'importance de la question financière conduit souvent à assimiler valeur d'une politique à sa seule valeur financière. Ainsi, des dispositifs comme la LOLF ou la RGPP deviennent, à l'expérience, inutiles d'un point de vue des politiques publiques engagées, tant la focale budgétaire est forte.

Pour éviter ce type de limite, il semble alors nécessaire de mieux clarifier la notion de valeur des politiques publiques, essentielle à une démarche d'évaluation. Evaluer une politique publique, en effet, « *c'est porter un jugement sur la valeur de cette action* » (VIVERET, 1989¹). Or, comme l'indique BOUGUIGNON (2005)², les définitions de la valeur peuvent être recherchées dans plusieurs champs scientifiques dont les sciences et les arts, l'économie et la philosophie. Dans ce sens, dès 1776, SMITH³ propose deux approches de la valeur. La première concerne la valeur d'échange, qui s'exprime en termes monétaires et financiers et peut s'assimiler au prix. La seconde concerne, elle, la valeur d'usage. Cette dernière reflète alors l'utilité qu'un individu retire d'un objet, et se distingue de la vision des économistes classiques qui la considère comme égale aux coûts nécessaires à la production du bien. Comme SIMON (2000)⁴ l'évoque, la valeur-utilité conduit ainsi « *à considérer la valeur non pas comme une réalité objective reposant sur des entités [...]. La valeur devient ainsi une donnée subjective et contingente* ».

Dans la lignée de cette valeur-utilité qui considère la valeur comme n'étant pas seulement lié aux coûts et à une dimension économique, LORINO (1999) fait une distinction entre l'utilisation du mot valeur au singulier ou au pluriel. Le singulier conduit ainsi, pour l'auteur, à l'assimilation de la valeur

¹ VIVERET Patrick (1989), « L'évaluation des politiques et des actions publiques - Propositions en vue de l'évaluation du revenu minimum d'insertion », La Documentation Française.

² BOUGUIGNON Annick (2005), « Management accounting and value creation: the profit and loss of reification », Critical Perspectives on Accounting, Vol. 16, n° 4.

³ SMITH Adam (1776), « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations ».

⁴ SIMON Claude (2000), « Valeur et comptabilité », Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de Gestion et Audit.

au prix ou aux coûts, en référence à la valeur d'échange, tandis que le pluriel rend davantage compte du caractère multidimensionnel de la valeur publique. Dans ce même sens, MOORE (1996)⁵ propose, lui, un modèle de création de valeur publique dans lequel il envisage la possibilité de mesurer la valeur publique à partir des bénéfices totaux générés, qu'ils soient économiques et non-économiques. LORINO (1997)⁶ indique alors que la valeur « *est le jugement porté par la société (notamment le marché et les clients potentiels) sur l'utilité des prestations offertes par l'entreprise comme réponse à des besoins. Ce jugement se concrétise par des prix de vente, des quantités vendues, des parts de marché, des revenus, une image de qualité, une réputation, etc.* ». Appliquée aux organisations publiques, la valeur se veut alors complexe, multiple, dépassant largement le seul prisme financier. Elle se veut alors une combinaison de différentes valeurs conciliant une logique productive (les services publics produits, en qualité et en quantité) et une logique territoriale (les effets/impacts des politiques produites), au-delà des ressources consommées (les moyens mobilisés, notamment financiers, humains et organisationnels). Valeur, vous avez dit valeurs ?

⁵ MOORE Mark Harrison (1996), « Creating public value : Strategic management in Government », Harvard Univ Press.

⁶ LORINO Philippe (1997), « Méthodes et pratiques de la performance : Le pilotage par les processus et les compétences », Editions d'organisation.